

CTPD DU 08/06/2010 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord, permettez nous de vous préciser que la décision de la CGT de suspendre le mouvement de boycott de nos instances paritaires ne signifie en rien une approbation à la conduite du dialogue social en général pour lequel nous n'observons aucune amélioration sensible, bien au contraire.

A cette situation de blocage, s'ajoute un fort contentieux revendicatif qui ne cesse de s'accumuler pour satisfaire le programme des contre-réformes poursuivies à la DGFIP et au sein des services publics au nom de politiques globales s'inscrivant dans un cadre idéologique consistant à privilégier les intérêts de la finance au détriment de ceux du monde du travail.

1° Un système en faillite qui appelle d'autres choix que la course aux profits financiers



C'est cette logique qui conduit aujourd'hui à la crise systémique que subissent de plein fouet des millions de salariés du privé et du public et qui se caractérise par une « dynamique » de récession probablement sans précédent depuis 1929.

Pourtant, l'instabilité continue des marchés financiers témoigne du fait que les centaines de milliards d'euros de fonds publics mobilisés depuis l'éclatement de la crise, lors de l'année 2007, pour sauver les banquiers et les financiers, n'ont pas mis fin aux causes profondes et structurelles de la crise.

Bien au contraire, les politiques publiques et patronales mises en œuvre ont accentué et accentuent les mouvements spéculatifs et de financiarisation de l'économie.

Ces politiques se traduisent aujourd'hui par l'imposition aux peuple grec, espagnol, allemand et plus largement au sein de l'Union européenne de programmes de rigueur, d'austérité, de récession sociale, qui vont aggraver la situation et nourrir encore plus la crise.

Ainsi, en bon valet et serviteur des marchés et du cancer financiers, le pouvoir exécutif vient d'annoncer un gel des dépenses en valeur sur une période de trois ans dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques.

A l'opposé de telles évolutions, pour la CGT, il y a besoin d'une cure d'austérité et même d'une véritable thérapie de choc s'agissant des spéculateurs et des marchés financiers et non pour les peuples.

2° Dès lors d'autres objectifs et d'autres choix s'imposent...

Il y a besoin d'apporter de véritables réponses aux revendications et aux propositions des agents des Finances qui se mobilisent dans un processus d'actions inscrit dans la durée, y compris sous la forme de grèves et de manifestations.

S'agissant des objectifs, il y a besoin de créer les conditions de la création d'une société du plein emploi, du progrès social et du développement économique, au sein de laquelle les besoins fondamentaux de toutes et tous, actifs et retraités, doivent être satisfaits.

Pour y parvenir, il y a notamment besoin de faire de Bercy et des institutions économiques et financières du secteur semi public, de véritables outils au service de la réalisation de tels objectifs.

Les gouvernements d'Europe doivent battre en retraite en changeant radicalement de politique.

La remise en cause des retraites, le gel des salaires des fonctionnaires, l'accompagnement des plans de casse de l'emploi public et privé constituent autant de mesures rétrogrades qui alimentent la colère sociale et maintiennent les pays européens dans le marasme économique.

Si les gouvernement et les patronats persistent dans cette impasse, ils porteront l'unique responsabilité des réponses que seront amenés à lui faire les mouvements sociaux.

Comme nous l'indiquions en introduction, la situation à la DGFIP s'insère dans ce cadre et chaotique et conflictuel.



Les organisations syndicales, dans l'unité, ont transmis au Directeur Général, une plate-forme revendicative nationale qui appelle satisfaction immédiate.

3° Les luttes payent

Localement, nous déplorons qu'il ait fallu attendre trois mois, entreprendre de multiples relances et réaliser différentes initiatives, pour que P PARINI se décide enfin à prendre la plume pour répondre aux revendications exprimées par les collègues et formaliser les propos qu'il avait tenu à Labège.

Cette confirmation écrite est incontestablement à mettre à l'actif des nombreuses actions menées par les personnels de notre département depuis Juin 2008.

Pour autant, si certains éléments sont conformes aux engagements évoqués, nous constatons que sur d'autres points les réponses délivrées demeurent partielles. Par ailleurs, nous notons la volonté explicite du Directeur Général d'occulter des sujets d'interpellations abordés le 2 mars ou figurant à l'intérieur des cahiers revendicatifs transmis en particulier par notre organisation syndicale.

- **Ainsi si nous nous félicitons de la décision du Directeur Général d'attribuer une allocation de sujétion particulière pour les collègues du Mirail et de Basso-Cambo, nous condamnons l'absence de réponse relative à la NBI qui confirme tacitement le rejet de cette revendication.**

- C'est avec la même fermeté que nous blâmons le défaussement du Directeur Général sur le niveau fonction publique concernant l'indemnité de résidence pour laquelle il s'était pourtant engagé à intervenir auprès du Ministre compétent.

Depuis plusieurs années la CGT lutte avec les personnels, les populations et les élus pour maintenir et développer la présence du service public fiscal et le réseau de proximité.

Défendre les trésoreries de proximité et étendre la présence des administrations financières relèvent d'une réelle nécessité pour permettre aux services publics de jouer son rôle dans le développement économique des territoires et assurer l'égalité de traitement des citoyens.

- Dans son courrier, le Directeur Général indique qu'aucune restructuration n'est envisagée pour les trésoreries de L'isle en Dodon, Aurignac, Aspet, Saint-Béat, Villefranche de Lauragais, Nailloux..

Il doit et vous devez maintenant donner les moyens de fonctionner à ces postes. Cela passe notamment par la création d'emplois supplémentaires, le remplacement de la cadre A d'Aurignac...

- Reconnaisant enfin la situation de développement et de croissance de la zone urbaine de Toulouse, le Directeur Général annonce vouloir implanter un SIP supplémentaire sur un site de l'agglomération ne comportant pas de CDI.

Force est de constater que sur ce sujet comme les autres, le volet de l'emploi est occulté.

Bien que s'appuyant sur une de nos propositions syndicales de création d'Hôtels des Finances (NORD-TOULOUSAIN, LUCHON et REVEL...), nous sommes fermement opposés aux SIP qui portent une conception régressive du service public fiscal.

Au delà de la simple question du service au particulier, la **CGT propose au travers de la création d'Hôtels des Finances d'élargir le maillage territorial du bloc des professionnels.**

A ce titre, nous soutenons la proposition des collègues de la trésorerie de Luchon consistant à demander l'implantation d'un service des professionnels en raison de la forte activité touristique et hôtelière de la région.



Manifestation du 10 juin 2008 à AURIGNAC à l'appel de la CGT et des élu(e)s pour le maintien des trésoreries.

- La lutte des agent(e)s du CPS a conduit P PARINI à harmoniser en intégralité la rémunération des agent(e)s de ces structures sur celle des collègues des centres impôts services (effective depuis le début de l'année). Il doit maintenant entendre les revendications des agent(e)s du CAS.

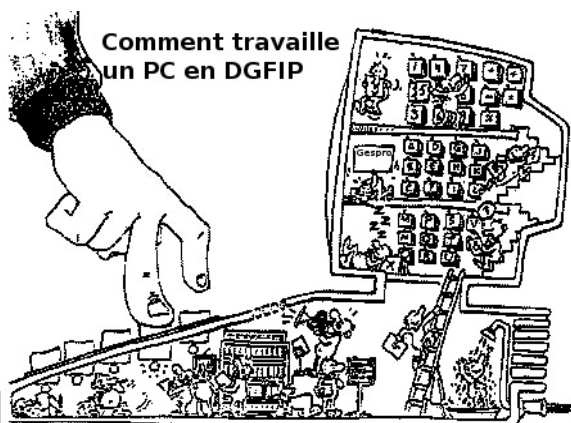
S'agissant des missions, de la réforme CDI-CDIF (la CGT y est opposée), des SIE, du report de calendrier de mise en place des SIP, de l'avenir des missions foncières, du secteur local, hospitalier, d'Hélios ou du contrôle fiscal..... aucune réponse ne nous est donnée.

Comme nous le soulignons en introduction les réformes suivent leurs cours à marche forcée avec leur cohorte de dysfonctionnements, sans réelles négociations avec les agents et leurs organisations syndicales.

La CGT ne se satisfait pas des réponses données consistant à encourager la politique sociale actuellement menée tant sur le plan du logement que de la restauration collective. Nous estimons que le traitement de l'action sociale au sein de notre ministère ne correspond pas aux besoins des collègues. **Dans un contexte de blocage des salaires, de réels enjeux en matière de pouvoir d'achat existent autour de cette problématique.**

Le 2 Mars devant les agent(e)s, P PARINI avait indiqué qu'il n'appliquerait pas la loi sur la mobilité à la DGFIP. Dans sa réponse écrite, il évacue soigneusement le sujet. Les agents tireront les conclusions de cette attitude.

- Sur toutes les questions négligées par le Directeur Général, nous exigeons des éclaircissements rapides.



4° Le Document Unique

A l'ordre du jour du CTP, vous avez prévu d'inscrire la présentation du document unique. Nous aurons l'occasion dans le débat, d'exprimer nos positions. **Ainsi comme nous le démontrerons, les études conduites dans le cadre de la réalisation de ce document établissent clairement le lien entre les suppressions d'emplois, la montée en puissance des charges de travail, et des réformes en cours avec la dégradation des conditions de travail, la souffrance des agent(e)s et l'augmentation des risques psycho-sociaux.**

Des solutions deviennent urgentes à la fois pour les agent(e)s mais aussi pour l'encadrement intermédiaire qui sont tous confrontés au même phénomène de perte de sens du travail amplifié par les modes managériaux actuels et le diktat des indicateurs !!! **Le Document Unique qui fixe des obligations de résultats doit aboutir à l'élaboration d'un plan d'action efficace et cohérent.**

- Enfin, nous tenons à vous rappeler vos engagements de « *mise en place de dispositifs pour évaluer la qualité de vie au travail afin d'améliorer les conditions de travail, lutter contre le stress et réduire les risques psycho-sociaux* ».

Les agent(e)s poursuivront les mobilisations pour gagner sur toutes leurs revendications posées aussi bien au niveau local que national (emploi, rémunération, retraite, statut, carrière, mission et conditions de travail...).